



FAMARS AU FIL DES JOURS

N°111 - JUILLET AOUT 2018

LE MOT DU MAIRE :

Orange continue d'installer la fibre optique sur Famars, **et certaines habitations sont désormais éligibles à la fibre**. L'installation progresse globalement du nord vers le sud, depuis la limite d'Aulnoy-lez-Valenciennes. **Vous pouvez suivre le déploiement de la fibre et vérifier si votre habitation est éligible à l'adresse suivante :**

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

A noter que seul le zoom maximum sur la carte permet de voir l'éligibilité par adresse. Les foyers éligibles, qui apparaissent en orange, peuvent souscrire des offres fibre auprès des opérateurs présents sur la commune. Le calendrier de développement commercial dépend de chaque opérateur, qui libre de s'implanter ou non dans les armoires de répartition, en vue de proposer des offres fibre aux habitants.

La commune a dû modifier en 2018 les tarifs des centres de loisirs pour les mettre en conformité avec les exigences de la Caisse d'Allocations Familiales. **La différence de tarif par rapport à 2017 correspond à une journée de centre supplémentaire**, le 14 juillet 2017 étant un vendredi. Les enfants bénéficient en 2018 de 15 jours de centre, contre 14 jours en 2017.

La commune a également remplacé la tarification par tranche d'âge par un tarif unique d'inscription et une facturation des nuitées de camping, comme la plupart des communes de l'arrondissement. Si le mode de calcul est différent, les tarifs ne sont pas plus élevés, car les prix des nuits de camping correspondent à la différence de tarifs entre les tranches d'âge appliqués jusque 2017. Les 4-6 ans ne partent pas en camping, les 7-11 ans partent une fois en camping, et les ados bénéficient de deux semaines de camping. **Les nuitées de camping ne sont pas un coût supplémentaire, car les tarifs à la journée restent équivalents entre 2017 et 2018.**

La brocante aura lieu dans la rue Roger Salengro le dimanche 23 septembre.
Vous trouverez les dates d'inscriptions et tarifs à la fin du Famars au Fil des Jours.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été.

Le Maire,
Véronique DUPIRE

L'agenda de juillet et août

**Samedi 14
juillet**



DEPOT DE GERBES

A 11h au monument, place des Déportés, suivi du verre de l'amitié offert par la municipalité en mairie, salle du conseil.

**Dimanche 15
juillet**



GRAND FEU D'ARTIFICES

A 22h45 sur le terrain derrière la salle de sports, organisé par la Municipalité.

**Mercredi 25
juillet**



FETE DU CENTRE DE LOISIRS

A partir de 14h sur le terrain jouxtant la salle des sports.



INFOS GENERALES

LA MUNICIPALITE VOUS INFORME

EN JUILLET ET AOUT LA MAIRIE SERA FERMEE TOUS LES SAMEDIS

PERMANENCES EN MAIRIE

- **Madame le Maire** : Sur rendez-vous.
- **Le CCAS** : En juillet ouverture normale du service et en août fermé du 6 au 24 inclus.
En cas de besoin Mme Ghislaine LECOT, adjointe aux Affaires Sociales, recevra sur rendez-vous.
- **Mme PREVOT** Adjointe aux Fêtes : Sur rendez-vous.
- **L'ASSISTANTE SOCIALE** : le 3 juillet et le 7 août dès 14h.
En cas de besoin, contacter l'UTPAS de Valenciennes au 03.59.73.26.00.
- **La PMI** : contacter le secrétariat au 03.59.73.26.00.

LE CCAS

Renouvelle son plan canicule pour cet été 2018 à destination des personnes fragiles de notre commune. Vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap et vous souhaitez être accompagnée par le CCAS lors des périodes de fortes chaleurs ? N'hésitez pas à nous contacter sur place (en mairie) ou par téléphone au 03.27.28.10.26 pour vous inscrire sur le registre.



NETREL COLLECTIVITES communique

Les ramassages des déchets verts auront lieu les mardis 3, 17, 31 juillet, 14 et 28 août

🌀 LE RECENSEMENT MILITAIRE



Mon enfant a eu 16 ans : doit-il se faire recenser ?

Oui : tous les français (filles et garçons) doivent se faire recenser dès 16 ans.

Où ? : Auprès de la mairie de domicile avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile des parents et le livret de famille.

Quoi ? : Il leur sera remis une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à tous les examens : permis de conduire, CAP, BEP, BAC,... et permettre au jeune d'effectuer sa Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Infos supplémentaires disponibles sur www.defense.gouv.fr rubriques « jeunes et JAPD ».

🌀 LA POLICE MUNICIPALE

- Durant la période des vacances, ne laissez pas vos habitations sans surveillance. Signalez votre absence auprès de la Police Municipale. Un imprimé est disponible en Mairie. La Gendarmerie sera avertie par nos soins. N'oubliez pas de mentionner si des véhicules doivent occuper le domaine public durant votre absence. Bonnes vacances et soyez prudents sur la route.



- Les propriétaires de caravane sont informés que le stationnement est règlementé et ne peut excéder 48h.

Toutefois il est possible, pour des raisons de préparation ou de nettoyage, de faire une demande pour obtenir une dérogation auprès de la Mairie. Cette demande se fera par courrier adressé à Madame le Maire mentionnant les dates et lieux de stationnement. Une autorisation sera délivrée pour une durée n'excédant pas 7 jours, renouvelable une fois.

- Les haies peuvent rapidement devenir envahissantes et gêner tant les propriétés voisines que les usagers du domaine public. Les haies débordant sur la voie publique gênent également la visibilité et augmentent le risque d'accident. Merci de tailler vos haies et arbustes avant qu'ils ne deviennent trop gênants ; et de respecter les limites de plantation par rapport aux propriétés voisines.

🌀 CLUB SENIORS SARRASINS

Les jeudi 5, 12, 19 (repas des anniversaires) et 26 Juillet et les 2, 9, 16 et 23 août de 14h00 à 17h00 à la salle des fêtes.

🌀 LA BIBLIOTHEQUE

Voici venu le temps des vacances, **en juillet et août la bibliothèque sera fermée les dimanches, le samedi 14 juillet, et du 06 août au 21 août inclus.**

Pour les personnes âgées ou dans l'impossibilité de se déplacer, un service de portage de livres à domicile est possible. Contacter Mme Duez par téléphone aux horaires de la bibliothèque.

Il me reste à vous souhaiter de bonnes vacances et de bonnes lectures.

N'oubliez pas la bibliothèque municipale est gratuite et ouverte à tous.

L'inscription et le prêt sont gratuits sur présentation d'un justificatif d'identité de domicile et d'une pièce d'identité.

Les horaires habituels reprendront le samedi 1^{er} septembre.



Mail : cyber-biblio-famars@wanadoo.fr. Tél : 03.27.27.07.10 ou 06.80.08.93.05.

Horaires de la bibliothèque : Le mercredi de 14h à 16h ; Le samedi de 14h à 15h30 ;

Le dimanche de 10h45 à 12h.

🌀 **LE VOLLEY BALL**

Le Volley Ball Club Sarrasin a remporté, le dimanche 10 juin, la première édition de la Coupe des Hauts de France face à l'équipe d'Amiens. Après un match à rebondissements et plein de suspense, les Sarrasins menés 2-0 ont arraché une victoire inespérée. Les supporters venus en très grand nombre, grâce à un autocar mis à disposition par la Municipalité ont soutenu leur équipe jusqu'au bout. Un pot a été organisé, le vendredi 22 juin à la Salle des Sports afin de remercier les joueurs, les supporters, les sponsors et la Municipalité.

🌀 **CSL SECTION RANDONNEES**

Il n'y aura pas de randonnées durant les mois de juillet août. Reprise le mardi 4 septembre. Pour informations complémentaires, contacter Jean CAILLIET (président) 06.87.01.10.55

🌀 **LA RENTREE DES CLASSES**



Elle a lieu **le Lundi 3 septembre à 8h20**, pour l'ensemble des élèves de maternelle et de primaire.

🌀 **LA RESTAURATION ET L'ACCUEIL PERISCOLAIRE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE**

La cantine fonctionnera le jour de la rentrée le 3 septembre. Si votre enfant mange ce jour-là, veuillez l'inscrire soit en Mairie à partir du lundi 27 août jusqu'au jeudi 30 Août ou auprès de Mme Pascale WILPART au 06.70.54.92.21.

L'accueil périscolaire fonctionnera aussi le jour de la rentrée de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.



🌀 **BROCANTE DE SEPTEMBRE**

Elle aura lieu le dimanche 23 septembre de 8h à 15h, Rue Roger Salengro (du n° 39 au 117 et du 92Ter au 152) ainsi que dans la rue de l'Eglise.



Ouverte aux particuliers et aux professionnels. Le tarif de réservation est de 4€ pour 3m pour les particuliers habitant Famars, 5€ pour 3m pour les particuliers habitant hors Famars et 10€ pour les professionnels.

Les inscriptions auront lieu du 3 au 7 septembre pour les riverains des rues où a lieu la brocante et à partir du 10 septembre pour tous les autres. **Attention !! Aucune inscription le jour de la brocante.**

🌀 **PERMANENCE DES MEDECINS**

Médecins de garde les week-ends et jours fériés : **03.20.33.20.33**



BONNES VACANCES A TOUS

IPNS